



Mouvement Mondial des Mères

Make
Mothers
Matter

MAKE MOTHERS MATTER

*« La mère est le premier artisan de l'histoire humaine.
Elle influence fondamentalement la vie familiale,
économique, sociale et civique.*

*La mère exerce avec le père, au sein de la famille,
une action éducative décisive.*

*Partout dans le monde, il est indispensable de promouvoir
la mission de la mère et d'en assurer la reconnaissance par
l'opinion publique à travers les lois et les institutions. »*

Charte de la mère. Extraits.

Paris, 1947

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2014**



Depuis sa création en 1947 Make Mothers Matter travaille afin de faire valoir le rôle des mères et d'en assurer la reconnaissance par l'opinion publique à travers les lois et les institutions.

Nous agissons pour et par les mères. Leur rôle est important pour chacun de leurs enfants et pour leur famille, mais aussi, plus largement, pour les communautés dans lesquelles elles vivent. Les mères agissent dans le monde et sur le monde. Elles sont de puissants agents de développement.

En 2014, le « Mouvement Mondial des Mères » est devenu « Make Mothers Matter » pour une image plus internationale, dans la continuité de notre mission.

Vous trouverez dans ce rapport les activités de nos équipes à l'ONU, à l'UNESCO et à l'Union européenne. MMM y fait entendre les voix des mères afin de susciter pour elles des mesures de soutien à travers le monde.

Le thème « Femmes et Economie » y occupe une place importante. Comment permettre aux femmes quand elles sont mères, de prendre leur place dans l'économie des pays tout en tenant compte de leur travail familial non rémunéré? MMM contribue à attirer sans relâche l'attention sur cette question et, en collaboration avec nos associations membres, nous participons à l'élaboration de solutions et de recommandations.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux équipes de MMM, à nos généreux donateurs, à Françoise d'Andrimont, graphiste, grâce à qui ce rapport a pu être mis en page, à tous ceux qui nous soutiennent et à ceux qui par leurs actions et leur comportement, mettent en valeur les mères qui les entourent.

Grâce à eux, grâce à nos associations membres, à nos réseaux qui se consolident d'année en année, Make Mothers Matter peut envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme.

Anne-Claire de Liedekerke

Make Mothers Matter

Make Mothers Matter (MMM) est une ONG internationale créée en 1947 à l'UNESCO dont la mission est d'entendre et faire entendre les voix des mères du monde, de faire valoir et de soutenir leur rôle essentiel pour le développement social, économique et culturel. Malgré les diversités de leurs situations, de leurs conditions de vie et de cultures, les mères du monde ont beaucoup en commun, c'est la force de Make Mothers Matter.

MMM est une organisation apolitique et non confessionnelle et fédère dans 28 pays du monde une quarantaine d'organisations qui agissent sur le terrain. En ce moment, MMM est dans un processus d'élargissement.

Avec des représentants permanents auprès des institutions de l'**UNION EUROPÉENNE**, et auprès de l'**ONU** à **GENÈVE**, à **NEW YORK**, et à **VIENNE**, ainsi qu'à l'**UNESCO** à Paris, MMM s'applique à faire entendre les préoccupations des mères sur un plan international par son travail d'advocacy.

MMM prône l'éducation et l'autonomisation des femmes, la promotion du rôle de la mère, la défense des mères et des droits et intérêts supérieurs des enfants, la reconnaissance du travail familial non rémunéré, la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, la santé maternelle et la lutte contre la pauvreté.

MMM EST UNE DES PREMIÈRES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
ACCREDITÉE AUPRÈS DE L'ONU EN 1949.

Le nom « **Make Mothers Matter** » a été officiellement reconnu par l'ONU en 2014 en remplacement de la dénomination d'origine « **Mouvement Mondial des Mères** ». Toutes les déclarations et positions au nom de MMM se font maintenant sous le nom de Make Mothers Matter, quelle que soit la langue.

LA MISSION DES REPRÉSENTATIONS INTERNATIONALES DE MMM

En collaboration avec les associations membres, MMM agit dans le but d'influencer les politiques pour apporter des changements concrets et positifs dans la vie des mères. Nous sommes persuadés que de tels changements auront des effets bénéfiques sur leurs enfants, leur famille et plus largement sur la société.

Comme l'indique joliment le dicton chinois, « les femmes représentent la moitié du ciel » ; si l'on estime qu'environ 80% d'entre elles sont mères, on peut considérer que tous les sujets abordés aux Nations Unies, à l'UNESCO et à l'Union européenne touchent les mères ! Ne pouvant néanmoins pas suivre et contribuer à tous les débats, MMM a choisi ces dernières années trois axes principaux, pertinents pour les mères:

L'ADVOCACY est le travail que nous faisons pour influencer les politiques et les actions aux niveaux local, national et international afin de réaliser des changements positifs dans la vie des mères. L'advocacy peut être axé sur la promotion de mesures politiques et sur l'amélioration des conditions de vie des mères. Défendre les intérêts des mères passe par la recherche, l'analyse des politiques, la communication et les campagnes publiques.

A travers son travail d'advocacy, MMM fait valoir l'universalité et l'importance du rôle économique et social des mères de famille, et la nécessité de reconnaître et de soutenir ce rôle en obtenant pour elles des mesures concrètes de soutien.

• **Les mères et l'économie**, et en priorité les problématiques de la *conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, le travail familial non rémunéré* des mères, exacerbées dans les pays en développement où les infrastructures et services publics font souvent défaut, *la féminisation de la pauvreté* qui souvent en résulte, et les *discriminations* auxquelles les mères doivent faire face dans la vie économique.

• **La santé maternelle et infantile** qui va de l'alimentation des mères et des enfants jusqu'à la mortalité et la morbidité maternelles, y compris le stress généré par une mauvaise conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

• **Les mères éducatrices et actrices pour la paix**, ceci étant conditionné par la création d'un environnement permettant aux mères de jouer ce rôle, et par l'absence de violence à l'égard des femmes, quelle qu'en soit la forme : violence domestique, mariage précoce ou forcé, inégalité des droits...

Recommandations concrètes proposées par MMM pour améliorer la vie des mères

- Reconnaissance du travail familial non rémunéré comme étant une catégorie particulière de travail qui donne accès à des droits politiques et sociaux : sécurité sociale, pensions de retraite, éducation et formation, etc.
- Partage du travail familial non rémunéré entre hommes et femmes
- Enquêtes mesurant l'importance du travail familial non rémunéré et son apport à l'économie de marché
- Développement et accessibilité des infrastructures et services publics, y compris les services de santé et de gardes, particulièrement dans les régions rurales
- Promotion de la flexibilité au travail
- Validation des compétences acquises par le travail familial non rémunéré



Fonctionnement démocratique et transparent de MMM

MMM réunit ses instances dirigeantes très régulièrement soit en réunion physique 1 à 2 fois par an, soit en réunion Skype. Les responsables MMM n'hésitent pas à recueillir l'avis du Conseil d'Administration et/ou du Bureau chaque fois qu'ils le jugent utile. Au cours de l'année 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois (dont 2 fois physiquement), le Bureau s'est réuni 10 fois.

À l'occasion de l'Assemblée Générale de MMM, le 7 avril 2014 à Paris, des élections ont eu lieu pour renouveler partiellement le Conseil d'Administration.

MAKE MOTHERS MATTER CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2016

BUREAU

Présidente : **Anne-Claire de Liedekerke** (Belgique)

Vice-présidentes : **Jill Donnelly** (UK)

Nectar Nasr (Liban)

Secrétaire générale : **Marie-Liesse Mandula** (France)

Secrétaire générale adjointe : **Florence Rentler** (France)

Trésorière : **Françoise Blin** (France)

Valérie Bichelmeier, présidente Délégation ONU (Suisse)

Marie-Laure des Brosses, présidente MMM France

AUTRES MEMBRES DU CA

Gabrielle de Milleville, représentante Unesco (France)

Laetitia Wolkonsky, représentante Délégation Europe (Belgique)

Aliette Abraham, présidente Otitsara, (Madagascar)

Carmen Quintanilla, présidente AFAMMER (Espagne)

Latifa Mayou, présidente Mouvement Camerounais des Mères (Cameroun)

Nicole Deigna, présidente ONG Repères (Côte d'Ivoire)

Patricia Heymans, responsable préparation MMM Belgium (Belgique)

Sophie Pelissier du Rausas, présidente Enfance sans Drogue (France)

Wafia Lantry, Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance (Maroc)

Un nouveau Bureau a été élu ainsi qu'une nouvelle présidente, Anne-Claire de Liedekerke, qui dirigeait la Délégation Europe de MMM depuis 2008

Avec le Conseil d'Administration, la présidente a défini les grandes priorités pour le développement de MMM dans les années à venir.

- Renforcement du réseau MMM de membres et de partenaires nationaux et internationaux
- Développement de la communication
- Recherche de sources de financement

**Le Secrétariat Général international (SGI) :
un travail pivot pour MMM**

4 bénévoles assurent à Paris le Secrétariat Général de MMM. C'est l'instance opérationnelle de MMM qui a pour rôle d'assurer la gestion permanente de l'association.

Le SGI assure notamment :

L'organisation et la préparation des réunions statutaires de MMM

Le pilotage et l'animation du réseau des membres de MMM

La coordination de la communication interne et externe de MMM

Les démarches permettant la représentation de MMM dans les institutions et organisations internationales

L'appui aux associations membres pour la réalisation des objectifs fixés par le CA

La gestion et l'animation du site MMM

L'édition, la promotion et la diffusion des produits et publications de l'association.



Françoise Blin,
Cécile de Laage,
Florence Rentler,
Marie-Liesse Mandula

Délégation ONU de MMM

A l'ONU, les Etats s'engagent pour la paix et la sécurité, le développement et le progrès social, l'amélioration des conditions de vie et le respect des droits de l'homme. La Délégation ONU de MMM cherche à faire reconnaître et soutenir la participation des mères à cette mission.



Le statut consultatif général est le plus haut niveau de statut consultatif à l'ONU et s'applique aux ONG internationales dont les intérêts couvrent la majorité de l'agenda du conseil économique et social (ECOSOC). Ces organisations peuvent prendre la parole devant les délégués, diffuser des communiqués comportant jusqu'à 2000 mots et ajouter des points à l'agenda. Elles doivent fournir un rapport quadriennal exposant les grandes lignes de leur contribution aux Nations Unies

Au 1er Septembre 2014, il y avait 4.045 ONG enregistrées avec statut consultatif auprès d'ECOSOC. Parmi celles-ci, MMM est l'une des 150 ONG à bénéficier du statut consultatif général



« Si de nombreux enjeux nous interpellent dans ce monde en évolution, un facteur demeure constant, à savoir l'importance immuable des mères et de leur contribution inestimable à l'essor des générations futures. En reconnaissant leur action à sa juste valeur et en améliorant leurs conditions de vie, nous construirons un avenir meilleur pour tous. »

Ban Ki-Moon ;
Secrétaire général
de l'ONU.



Le travail familial non rémunéré (« unpaid family care work » en anglais) répond aux besoins de soins matériels, éducatifs et émotionnels d'autres personnes au sein de la famille, notamment des enfants, mais aussi des personnes avec un handicap, malades ou âgées. Globalement, ce travail indispensable pour le bien-être des individus et des communautés, est effectué au 2/3 par les femmes, notamment les mères. **La pauvreté en temps** qui en résulte empêche les femmes de participer pleinement à la vie économique, en particulier dans les pays en développement où elles doivent également faire face au manque d'infrastructures et de services publics (eau, énergie, transports, services de santé, garderies, etc.). Manquant de temps pour s'engager dans des activités lucratives, les femmes restent enfermées dans des positions subalternes et souffrent de façon disproportionnée de la pauvreté.

Dans son travail d'advocacy, MMM appelle les Etats à reconnaître la valeur de ce travail, d'abord par son évaluation monétaire et sa comptabilisation dans les comptes satellites du PIB, mais également par l'accès à certains droits sociaux dont bénéficient les travailleurs salariés (tels que l'accès à la sécurité sociale, à la formation et aux pensions de retraite). MMM plaide aussi pour la mise en place de politiques de réduction et de redistribution de ce travail non rémunéré (notamment par le développement d'infrastructures et de services publics, et par des mesures de conciliation entre la vie familiale avec la vie professionnelle, favorisant également une plus grande implication des pères).

La rapporteure spéciale de l'ONU, Magdalena Sepulveda, affirme que ce **travail de soins non rémunéré constituerait entre 10 et 50% des PIB**, si une valeur monétaire lui était attribuée. C'est dire son importance et la nécessité de le prendre en compte dans l'élaboration des politiques économiques et sociales.

« L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EST UNE ILLUSION SI L'ON IGNORE LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS LES FOYERS »
Magdalena Sepúlveda,
Rapporteur Spécial
des Nations Unies sur
l'extrême pauvreté et
les droits de l'Homme,
Journée Internationale
de la Femme, 8 mars
2014

PARTICIPATION DE MMM AU TRAVAIL DE L'ONU EN 2014

MMM est membre de différents **comités d'ONG**, qui sont autant de plateformes stratégiques pour les ONG engagées auprès des Nations Unies dans leurs actions d'advocacy. Les représentantes de MMM sont ainsi actives dans les comités ONG de la Condition de la Femme (New York et Genève), dans les comités ONG de la Famille (New York et Vienne), dans le Comité ONG du Développement Social (New York) et dans le Comité de l'Environnement (Genève).

▷ A NEW YORK.

Sabine de la Villemarqué
et Sabine Huet



• Commission du Développement Social (CSocD)

MMM y a fait une **DÉCLARATION ÉCRITE** qui attire l'attention des Etats membres sur **la vulnérabilité particulière des mères**, leur risque accru de pauvreté et d'isolement, notamment pour les veuves, les mères célibataires ou divorcées. MMM a donc appelé les Etats à élargir aux mères l'accès à la protection sociale, en reconnaissance de leur travail familial non rémunéré. MMM considère que le concept de **socle de protection sociale** mis en avant par l'Organisation Internationale du Travail est particulièrement pertinent pour les mères.

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), un **Socle national de Protection Sociale (SPS)** est « un ensemble essentiel de droits et de transferts, qui crée les conditions favorables et renforce les capacités de tous les membres d'une société pour accéder à un minimum de biens et de services, ce qui devrait être défendu par toute société, à tout moment ». Les domaines couverts par le SPS sont :

- La sécurité sociale
- Les transferts sociaux en espèces et en nature pour les groupes défavorisés, tels que les personnes en situation de pauvreté, les migrants, les enfants, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes ayant un handicap
- La santé
- L'éducation
- L'eau et l'assainissement
- L'alimentation suffisante
- Le logement

LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL de l'ONU (en anglais Commission for Social Development – CSocD) a été établie par l'ECOSOC en 1946. Depuis, la Commission est principalement en charge du suivi des engagements du Sommet Mondial du Développement Social qui s'est tenu à Copenhague en 1995. La Commission se réunit une fois l'an à New York, ordinairement en février, où elle reprend certains thèmes centraux du développement social dans le cadre du suivi du Sommet de Copenhague. En 2014, le thème principal a été « Promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous »

Créée par l'ECOSOC en 1946, la Commission de la Condition de la Femme de l'ONU (en anglais, Commission on the Status of Women - CSW) est le principal organe d'élaboration des politiques pour la promotion de l'égalité hommes-femmes et l'avancement de la condition féminine. Assistée par ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, elle se réunit une fois par an, normalement début mars, à New York autour d'un thème prioritaire. Ainsi en 2014, ce thème prioritaire portait sur « Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour les femmes et les filles ». Les sessions de cette Commission sont suivies par des milliers de représentants d'ONG féminines, ce qui en fait un rendez-vous incontournable pour toutes les organisations travaillant dans le domaine du Droit des femmes.

• Commission de la Condition de la Femme (CSW)

Dans sa **DÉCLARATION ÉCRITE** pour la CSW consacrée en 2014 aux Objectifs Millénaires du Développement (OMD), MMM a dénoncé le **manque de progrès dans l'éradication de la mortalité et la morbidité maternelles**.

Près d'un demi million de femmes meurent encore chaque année de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, des **décès maternels évitables dans la majorité des cas**. De plus, la mortalité maternelle touche encore 15 fois plus les mères des pays en développement que celles des pays développés, ce qui constitue un des fossés les plus inacceptables entre le Nord et le Sud.

« *Il est inconcevable que les citoyennes des pays pauvres soient punies, en perdant la vie, pour avoir accompli la seule et unique tâche dont tout le monde admet qu'elle est essentielle au développement humain* » (Extrait de la déclaration écrite de MMM, CSW 2014).

MMM a aussi été invité à participer à un panel sur la santé maternelle organisé par l'Organisation Mondiale des Associations pour l'Éducation Prénatale (OMAEP), membre de MMM. L'intervention de Florence von Erb, ancienne présidente de MMM, était centrée sur la nécessité de faire de l'éradication de la mortalité maternelle une priorité globale.

A cette même session, MMM a organisé avec la Mission espagnole auprès des Nations Unies et AFFAMER, association membre de MMM, un **panel sur la féminisation de la pauvreté dans les zones rurales**. Animé par Florence von Erb, ce panel a souligné l'importance d'inclure les droits humains des femmes rurales dans l'agenda post-2015 et a présenté des projets financés par l'Espagne comme exemples de bonnes pratiques pour l'autonomisation des femmes rurales.



Les « **Objectifs du Millénaire pour le Développement** » (OMD) sont 8 objectifs adoptés en 2000 avec la Déclaration du millénaire de l'ONU par les Etats membres qui ont convenus de les atteindre pour 2015 :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer à tous, l'éducation primaire
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies
7. Assurer un environnement humain durable
8. Construire un partenariat mondial pour le développement

Le bilan des OMD est mitigé, avec notamment des progrès insuffisants en ce qui concerne la santé maternelle. Le 3e objectif est également encore loin d'être réalisé : « *près de 15 ans après l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement, aucun pays n'est parvenu à mettre en place des conditions d'égalité pour les femmes et les filles* » (conclusions concertées de la 58e Commission de la Condition de la Femme).

Pour l'« **après 2015** » un ambitieux programme de développement durable pour la planète et l'humanité est en préparation, qui intègre les 3 dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Cet « **agenda post 2015** » comprend 17 « **Objectifs de Développement Durable** » (ODD) pour lesquels des indicateurs sont encore en négociation par les Etats membres. Il doit être adopté au Sommet des Nations Unies sur l'agenda du développement post-2015 qui se tiendra en Septembre 2015 durant l'Assemblée générale à New York.

• Examen ministériel annuel de l'ECOSOC

Une **DÉCLARATION ÉCRITE**, de MMM sur « **Egalité des genres, travail non rémunéré et pauvreté dans le programme de développement** » y a été présentée. Cette déclaration attire encore une fois l'attention sur une des causes structurelles fondamentales de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le monde entier : les femmes, notamment les mères, sont en grande partie responsables des tâches domestiques, de l'éducation et des soins des enfants et des autres personnes dépendantes. Ce travail le plus souvent non rémunéré et non reconnu comme tel, les met en position de subalternes, et constitue un obstacle majeur à leur participation à la vie économique et politique, à pied d'égalité avec les hommes

L'EXAMEN MINISTÉRIEL ANNUEL fait partie de la session annuelle du **CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE l'ONU (ECOSOC)** qui se tient en juillet alternativement à New York et à Genève. Il a pour objectif « d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement qui ont été convenus au niveau international, à l'issue des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU ». Il consiste en un examen thématique annuel suivi de plusieurs exposés que certains pays présentent sur la base du volontariat. En 2014, le thème de l'examen ministériel était « *Régler les problèmes actuels et ceux qui se profilent à l'horizon pour atteindre les OMD en 2015 et préserver à l'avenir les acquis du développement* »

Créé en 2006 par l'Assemblée Générale de l'ONU, LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME a pour objectif principal d'aborder des situations de violations de droits de l'homme et d'émettre des recommandations à leur rencontre. Il comprend notamment le mécanisme d'Examen Périodique Universel (EPU) qui permet d'évaluer les situations de droits de l'homme dans chacun des 193 Etats membres de l'ONU, ainsi que le mécanisme des Procédures Spéciales qui s'occupent de la situation spécifique d'un pays (14 actuellement) ou de questions thématiques dans toutes les régions du monde (38 actuellement) par exemple, l'extrême pauvreté, le droit à l'eau, les discriminations à l'égard des femmes, le droit à l'alimentation, etc.

▷ À GENÈVE.

Valérie Bichelmeier



Les activités de MMM à Genève sont essentiellement centrées autour du **Conseil des Droits de l'Homme**, qui se réunit en 3 sessions de plusieurs semaines par an. MMM y intervient dans les débats avec des déclarations écrites et orales.

- Ainsi, à l'occasion de la publication du rapport annuel du groupe de travail chargé par le Conseil de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique, MMM a fait une **DÉCLARATION ORALE** rappelant l'importance de prendre en compte la **pauvreté en temps** dont souffrent les mères qui essaient de concilier travail et vie de famille. MMM est également intervenu dans un Panel sur la protection des droits de l'enfant où l'importance du temps consacré aux enfants et à la famille a encore été rappelée.
- MMM a poursuivi son engagement en faveur d'un **droit à la paix**, en cosignant plusieurs déclarations d'autres ONG à propos des orientations du groupe de travail sur un droit à la paix établi en 2012 sous l'égide du Conseil des Droits de l'Homme. MMM y défend l'idée que la paix s'apprend dès l'enfance au sein des familles et que les mères ont un rôle majeur d'éducatrices pour la prévention de la violence et la résolution pacifique des conflits.

MMM suit également les travaux d'autres entités onusiennes basées à Genève, notamment **l'Organisation Internationale du Travail - OIT**, qui a récemment mis en avant les discriminations dont souffrent les mères dans le milieu du travail, mais également **l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS** (Santé maternelle et de l'enfant, nutrition, maladie non transmissibles...), la **Commission Economique Européenne** (Statistique du genre et Enquêtes Budget Temps), et **l'Organisation Internationale pour les Migrations** (phénomène de la migration des mères).

A Genève, MMM est également membre de **Child Rights Connect**, un réseau d'ONG travaillant à la promotion des droits de l'enfant, qui a contribué à l'élaboration de la Convention sur les Droits de l'Enfant. MMM participe au groupe de travail sur l'enregistrement des naissances, une démarche importante pour la vie future de l'enfant, pour laquelle la mère a un rôle clé.



▷ À VIENNE

Irina Palffy



A Vienne, MMM contribue régulièrement au bulletin trimestriel du Comité ONG de la Famille et Irina Palffy sa représentante, y est un relais efficace pour MMM. Ces bulletins trimestriels fournissent l'occasion de communiquer périodiquement sur les activités de MMM, ses principales déclarations et communiqués sur tous les sujets en lien avec la famille.

PERSPECTIVES 2015 DES DÉLÉGATIONS ONU DE MMM

2015 est une année importante aux Nations Unies, avec, outre le 70^e anniversaire de l'institution, l'examen global Beijing+20, et surtout la conclusion des Objectifs de Développement du Millénaire, et leur transition vers l'« **Agenda Post-2015** ».

MMM a régulièrement mis en avant la nécessité d'y faire figurer la problématique du travail familial non rémunéré, avec un indicateur mesurant les durées moyennes de ce travail non rémunéré dans les différents pays du monde, ventilé par sexe, catégorie d'âge, situation maritale, nombre d'enfants, ainsi que par type de tâches. Un tel indicateur permettrait de mettre en évidence ce travail et l'inégalité de sa répartition. L'évolution de cet indicateur servirait également à mesurer l'impact des politiques de réduction (développement d'infrastructure et de services) et de redistribution (politiques de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle). MMM continuera donc son travail d'advocacy en faveur d'un tel indicateur, notamment en cherchant à s'impliquer au « Forum de haut niveau sur le développement durable sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC) » qui a été créé à la suite de Conférence des Nations Unies sur le développement durable «Rio+20».

En lien avec les problématiques exprimées par ses associations membres, le calendrier et la thématique des événements onusiens, la Délégation ONU poursuit son travail d'advocacy sur ses thèmes prioritaires: les mères et l'économie, la santé maternelle et infantile, et les mères éducatrices et actrices pour la paix.

MMM et la préparation de « Beijing+20 »

C'est MMM qui assure la vice-présidence du Comité ONG de la Condition de la Femme à Genève, et sa représentante, **Valérie Bichelmeier**, a été un des pivots de l'organisation d'un **Forum des ONG** qui s'est tenu à Genève en novembre 2014 dans le cadre du processus d'examen « Beijing+20 ». Près de 700 participants venant d'une cinquantaine de pays et représentant environ 300 ONG de la société civile se sont réunis au Palais des Nations de Genève pour examiner **la mise en œuvre des engagements pris par les Etats lors de la 4^e Conférence Mondiale des Femmes de 1995 à Beijing, pour la région de la Commission Economique Européenne de l'ONU (CEE-ONU).**

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, adoptés par 189 Etats membres de l'ONU à l'issue de la 4^e Conférence Mondiale des Femmes de 1995 à Beijing, ont marqué une avancée sans précédent pour les droits des femmes. Ce programme d'action reste encore aujourd'hui un cadre de référence historique qui couvre **12 domaines critiques** :

1. Les femmes et la pauvreté
2. L'éducation et la formation des femmes
3. Les femmes et la santé
4. La violence à l'égard des femmes
5. Les femmes et les conflits armés
6. Les femmes et l'économie
7. Les femmes et la prise de décisions
8. Les mécanismes institutionnels
9. Les droits fondamentaux de la femme
10. Les femmes et les médias
11. Les femmes et l'environnement
12. La petite fille

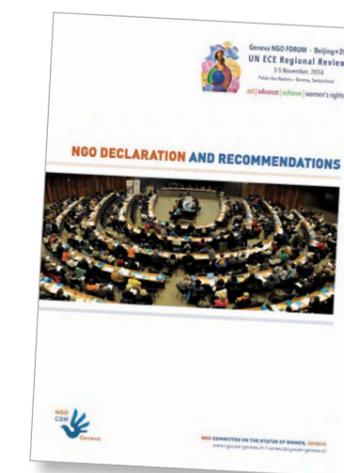


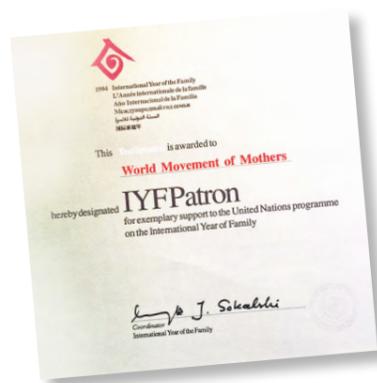
Très impliqué dans l'organisation de la logistique et dans tous les aspects la communication de ce Forum, MMM a également apporté sa contribution aux discussions de fond. Nous y avons organisé une table ronde sur « Les femmes et l'économie » où **Anne-Claire de Liedekerke**, présidente de MMM, a rappelé que 20 ans après Beijing, le travail non rémunéré des mères n'est toujours pas reconnu,

et que la maternité est encore trop souvent un obstacle à l'emploi rémunéré. Elle a donc appelé à une reconnaissance du travail familial non rémunéré des mères, non seulement par la mesure en temps et l'évaluation monétaire de ce travail, mais également par la mise en place de dispositifs et de politiques effectives de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, par le développement d'infrastructures et de services publics et par la promotion d'une meilleure répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes.

Grace à cette contribution, ces différents points font partie intégrante du document final du Forum, **la Déclaration et les Recommandations des ONG de la CEE-ONU pour Beijing+20**, présenté à la réunion intergouvernementale qui a suivi, puis à la 59^e Session de la Commission sur le Statut de la Femme en mars 2015 à New York.

L'examen Beijing+20 a été l'occasion pour MMM de mener une réflexion sur les politiques des gouvernements favorisant une meilleure reconnaissance économique et sociale du rôle des mères, et de formuler des recommandations concrètes (voir page 4).





MMM et la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'Année Internationale de la Famille

EN 1994, DÉCLARÉE « ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE » PAR LES NATIONS UNIES, MMM A ÉTÉ RECONNU POUR SON « SOUTIEN EXEMPLAIRE AU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE »

De nombreux événements ont marqué en 2014 le 20^e anniversaire de l'Année Internationale de la Famille. Ils ont rappelé le rôle indispensable des familles pour la société et pour le développement. Tout au long de l'année, MMM a également célébré par de multiples interventions, la famille et le rôle essentiel que la mère y tient.

- **À New York** en février 2014, MMM a été invité à participer à un panel sur le bien-être des familles, organisé en marge de la Commission du Développement Social par le Département des Affaires économiques et Sociales de l'ONU (UN DESA). Dans son intervention, Florence von Erb, a fait valoir l'importance du travail non rémunéré de soins pour le bien-être des familles, tout en soulignant les problématiques qui y sont associées : inégalité, pauvreté, absence de statut social... Elle a également présenté les recommandations concrètes de MMM (voir page 4).
- **À Vienne**, le comité ONG de la Famille dont fait partie MMM, a réactualisé une étude menée en 2004 sur les « Contributions des organisations de la société civile au bien-être des familles » où sont notamment présentés les ateliers de Mères développés par MMM France.
- **À Bruxelles** le 24 Mars 2014, la Délégation Europe de MMM a collaboré avec la Fédération Européenne des Femmes Actives en Famille (FEFAF), le Forum Européen des Femmes et l'asbl Tetra, à l'organisation d'une conférence sur le thème : « Enfant généalogiquement modifié : quelle parenté ? ». Pilotée par « Femme/Homme et Foyer », association membre de MMM, celle-ci a pris la forme d'un dialogue passionnant entre une psychologue et une juriste spécialisée en droit de la famille sur l'impact de ces nouvelles situations sur les enfants et dans la législation belge.



Contribution MMM au livre « Family Futures »

Publié en mai 2014 par les Nations Unies, le livre, rassemble diverses analyses sur l'évolution de la famille et les bonnes pratiques en matière de politiques familiales. MMM fait partie des rares ONG sélectionnées pour contribuer à ce livre. L'article, « Making Mothers Matter », rédigé par Florence von Erb, met en avant l'universalité des problèmes rencontrés par les mères à travers le monde, et le prix économique et social de la maternité.



Dr Zitha Mokomane, HSRC, Conseil de recherches en Sciences Humaines, Directeur de la Recherche, Développement Social et Humain.
Margaret O' Brien, Directeur, Thomas Coram Unité de Recherche, Institut d' Education, Université de Londres.
Dr Bahira Sherif Trask, Professeur, Présidente Associée, Département du Développement Humain et des Etudes familiales, Université de Delaware.
Anne-Claire de Liedekerke, Présidente MMM

- **À Doha**, les 16 et 17 avril 2014 MMM a participé comme orateur à une **conférence internationale** organisée par l'Institut international pour la famille de Doha (DIFI): « Renforcer les familles : un axe de développement ». Des représentants de gouvernements et de la société civile ont débattu du rôle central des familles dans les sociétés et ont rédigé un appel à l'action à l'attention du Secrétaire Général des Nations Unies, destiné à être largement diffusé. Anne-Claire de Liedekerke y a fait une présentation sur la nécessité de prendre en compte la maternité dans les mesures de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Les périodes de soin et d'éducation des enfants étant des contributions réelles et nécessaires à la société, elles devraient être incluses dans le parcours professionnel, et les compétences ainsi acquises, validées comme telles.

Actions concertées le 15 mai 2014, journée internationale des familles.

- MMM a publié dans **divers media** une déclaration sur **la pauvreté en temps** dont souffrent de nombreuses familles. Cette déclaration rappelle que le temps est un besoin essentiel pour les familles et propose des mesures de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.
- Cette pauvreté en temps a été mise en évidence par MMM lors du colloque, organisé ce même jour **à l'UNESCO à Paris**, sur le thème : « Famille patrimoine mondial de l'humanité ? » La centaine d'ONG présentes, dont MMM, ont tenu à mener une réflexion sur les difficultés qu'elles rencontrent à parler de la famille au sein des instances internationales, notamment à l'ONU.
- **À l'Union européenne**, la Délégation Europe de MMM a participé comme orateur à la conférence organisée par la Fédération des Associations des Familles Catholiques en Europe (FAFCE) au Comité Économique et Social Européen. Olalla Michelena, Secrétaire Générale de la Délégation Europe, y a fait des propositions concrètes sur ce que l'Europe peut faire pour les mères de familles (voir page 4)

MMM est né à l'UNESCO !

En 1947, l'UFCS (Union Féminine Civique et Sociale) organise un congrès international à l'UNESCO sur le thème « La mère, ouvrière du progrès humain ». Lors du congrès, le Mouvement Mondial des Mères (MMM) est créé. Les mères présentes adoptent à l'unanimité la Charte de la Mère, texte fondateur de leur action. L'UNESCO et MMM, fondés à deux ans d'écart, fêteront respectivement leurs 70 ans en 2015 et en 2017.

LA MISSION DE L'UNESCO: CONSTRUIRE LA PAIX PAR LA COOPÉRATION DANS L'ÉDUCATION, LA SCIENCE, LA CULTURE, LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION. A L'HEURE OÙ NOUS RÉFLÉCHISSONS AUX DÉFIS POSÉS PAR LA GOUVERNANCE MONDIALE AU XXI^E SIÈCLE, CE MANDAT N'À JAMAIS ÉTÉ PLUS PERTINENT.

Représentation MMM à l'UNESCO

COMMENT MMM AGIT À L'UNESCO

Gabrielle de MILLEVILLE et Pauline AMBROGI sont les représentantes MMM à l'UNESCO.



L'UNESCO est **une institution spécialisée** du système des Nations Unies, tout comme 14 autres agences (dont l'OIT, la FAO, l'OMS, le FMI ou la Banque Mondiale...) avec lesquelles elle partage un vaste mandat. D'après la Charte des Nations Unies, les institutions spécialisées sont des organisations intergouvernementales autonomes mises en relation avec les Nations Unies grâce aux accords conclus avec l'ECOSOC. Elles ont leurs propres budgets, secrétariats et conseils exécutif et législatif ainsi que leurs propres conditions d'adhésion. Elles collaborent avec les Nations Unies et les unes avec les autres au niveau intergouvernemental, grâce au Conseil économique et social (ECOSOC) à qui elles font des rapports réguliers.

MMM participe et intervient à la Conférence Générale et à la Conférence Internationale des ONG, et est investi dans la préparation ainsi que dans le suivi des forums et des journées organisés en partenariat avec le Secrétariat de l'UNESCO et le Comité de liaison ONG-UNESCO afin de défendre les mères sur la scène internationale.

Par ailleurs, MMM travaille en étroite collaboration avec ses associations membres en faisant connaître leurs actions lors des interventions orales ou écrites, et en les assistant dans la mise en œuvre de projets qui correspondent aux programmes de l'UNESCO.

MMM bénéficie d'un partenariat officiel avec l'UNESCO avec statut de consultation.

L'UNESCO est la seule agence de l'ONU à avoir créé des Commissions Nationales avec ses États membres comme liens directs avec la société civile. On en compte actuellement 198 qui forment une véritable famille mondiale. Constituées par leurs gouvernements respectifs, les Commissions Nationales agissent de façon permanente pour associer aux travaux de l'Organisation des groupes nationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, compétents en matière d'éducation, de science, de culture et de communication. Un partenariat exemplaire a été établi en 2014 avec une association de Côte d'Ivoire, membre de MMM (voir page 20)

PARTICIPATION DE MMM AU TRAVAIL DE L'UNESCO EN 2014

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ONG

La conférence a réuni du 15 au 17 décembre 2014 à Paris environ 120 organisations non gouvernementales en partenariat officiel avec l'UNESCO et quelques 340 participants. Elle a permis d'effectuer le bilan des actions collectives des ONG conduites en 2013 et 2014 et d'adopter les grandes lignes de la coopération collective pour les années 2015-2016.

En 2014, MMM a concentré son action sur deux thèmes de cette conférence, en collaboration avec des associations membres de MMM. Ils concernent les mères :

- L'engagement des ONG pour la promotion d'une éducation de qualité dans l'agenda post 2015,
- L'eau et le développement durable : « De la prise de conscience à la prise de décision. »

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS

MMM a participé à l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation à l'UNESCO le 8 septembre 2014 et à la rédaction d'une recommandation portant sur les thèmes suivants : l'éducation de la petite enfance comme préalable à une alphabétisation réussie, l'alphabétisation des femmes et des filles, l'alphabétisation et l'éducation pour tous tout au long de la vie. A cette occasion, nous avons présenté l'action de « La Maison pour Tous » qui travaille en collaboration avec MMM France.

La Maison pour tous d'Argenteuil est un centre social qui s'adresse aux personnes d'origines diverses, surtout des femmes, qui font face à des problèmes liés à l'intégration, à la réussite éducative des enfants, à l'accès à l'emploi.

La Conférence Internationale des ONG réunit tous les deux ans toutes les ONG partenaires officiels de l'UNESCO. Elle a entre autres pour objectif d'examiner l'état de la coopération avec l'UNESCO et de faciliter la coopération entre les organisations ayant des intérêts communs à l'UNESCO. Elle est chargée d'élire le Président de la Conférence et le Comité de liaison ONG-UNESCO.

APPEL À LA PAIX

Extrait de l'**Appel à la Paix** remis à Madame BOKOVA par MMM et d'autres ONG lors de la Conférence Internationale des ONG :

Des ONG partenaires de l'UNESCO, sont persuadées avec l'UNESCO que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent s'élever les défenses de la paix ». Elles exhortent les Etats membres, dans cette période de grands périls, à assumer mieux encore selon les dispositions du droit international toutes leurs obligations : celles de respecter, de protéger et de satisfaire les droits humains par des mesures concrètes inscrites dans le droit positif.

Comme au conseil des Droits de l'Homme à Genève, MMM y défend l'idée que la paix s'apprend dès l'enfance au sein des familles et que les mères ont un rôle majeur d'éducatrices pour la prévention de la violence et la résolution pacifique des conflits.

LA CULTURE

En 2014, MMM a signé la déclaration pour l'inclusion de la culture dans les objectifs de développement durable.

«La culture est ce que nous sommes. Elle façonne ce que nous faisons et comment nous voyons le monde. Elle représente également une force de dialogue, pour construire des ponts de respect et de compréhension mutuelle entre les peuples et les communautés.»

Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO

L'EAU ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : L'APPEL DE YAMOOUSSOUKRO (CÔTE D'IVOIRE)

Exemple de partenariat entre l'UNESCO, un gouvernement et une ONG, membre de MMM.

MMM a invité une association membre en Côte d'Ivoire, l'Aide à la Jeunesse Africaine Défavorisée (AJAD) à représenter MMM les 30 et 31 juillet 2014 à Yamoussoukro au forum sur l'accès à l'eau en Afrique, organisé par l'UNESCO et le Gouvernement de Côte d'Ivoire. A l'issue de ce forum a été lancé l'Appel de Yamoussoukro « **Pour que ça bouge ! Passer des promesses aux actes !** ». Ce forum s'inscrit dans la mission de MMM car les mères sont les responsables des corvées d'eau en Afrique et font souvent des marches longues et épuisantes pour assurer l'approvisionnement en eau.

L'AJAD est une ONG ivoirienne dont l'objectif général est l'amélioration des conditions de vie des mères mineures et le bien-être des enfants sans père ou abandonnés et vulnérables (voir page 33).

- Le Président de l'AJAD, M. Bolly KOUASSI, a créé le Réseau des ONG-UNESCO de Côte d'Ivoire (**RONUCI**). A travers ce réseau, la Côte d'Ivoire est devenue le pays pilote dans le suivi de la réalisation des objectifs fixés au forum.
- Reconnaissance par le Gouvernement de Côte d'Ivoire du RONUCI, présidé par l'AJAD.
- RONUCI a élaboré un plan stratégique et une analyse situationnelle de l'accès à l'eau en Côte d'Ivoire et a été chargé par le Gouvernement d'aider à la mise en œuvre des mesures qui seront adoptées et pourra ainsi compter sur les moyens des pouvoirs publics ivoiriens.



EXTRAITS DE L'APPEL DE YAMOOUSSOUKRO

- Gratuité de 20l d'eau saine par jour et par personne
- Interpeller les Etats pour rendre opérationnelle la reconnaissance du droit à l'eau potable pour tous
- Amener toute la société civile à soutenir efficacement ce plaidoyer, sensibiliser les acteurs locaux et contribuer activement à la réalisation de ces objectifs
- Assortir les objectifs post 2015 de clauses contraignantes à faire respecter par les Etats sous la pression des ONG.



LE FUTUR QUE NOUS VOULONS INTÈGRE LA CULTURE



PERSPECTIVES 2015 DE LA DÉLÉGATION UNESCO DE MMM

- FORUM SUR LE ROLE DES FEMMES DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MMM participe à l'organisation de ce forum des ONG en liaison avec le Comité de liaison des ONG-UNESCO, il se déroulera au siège de l'UNESCO à Paris les 29 et 30 juin 2015. MMM interviendra sur le thème des Femmes dans l'économie, et plus particulièrement sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, thème peu abordé à l'UNESCO. Ce sera l'occasion d'engager une réflexion sur un défi majeur du XXIème siècle : faire prendre conscience de l'importance du temps dans la vie des mères et des familles.

- L'EVALUATION DES DIRECTIVES ONG-UNESCO DE 2011

En 2015, MMM participera à l'analyse et à l'évaluation de la mise en œuvre des Directives de partenariat de l'UNESCO avec les ONG, et plus particulièrement des coopérations bilatérales ONG/Secteurs et ONG/Etats Membres.

- PARTICIPATION A LA CONFERENCE GENERALE

En novembre 2015 nous participerons à la 38ème Conférence Générale de l'UNESCO dans ses différentes Commissions (Education, Sciences, Sciences Humaines et Sociales, Culture, Communication et Information) afin de porter haut la voix des mères.

- AFRIQUE : POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ACCÈS A L'EAU EN AFRIQUE

MMM continuera bien entendu à soutenir les mères africaines en intensifiant son partenariat avec l'AJAD, le RONUCl et le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour favoriser l'accès à l'eau pour tous en agissant au plus près des populations africaines. Son action s'étendra à d'autres pays africains, la Guinée et l'Ouganda sont intéressés pour la mise en œuvre de l'Appel de Yamoussoukro.

La Conférence générale détermine l'orientation et la ligne de conduite générale de l'UNESCO. Elle adopte un Programme et un budget pour l'UNESCO pour les deux années suivantes. Elle élit les membres du Conseil exécutif et nomme, tous les quatre ans, le Directeur Général.



Délégation Europe de MMM



Olalla Michelena,
Secrétaire Générale de la
Délégation Europe

COMMENT MMM AGIT AUPRÈS DES INSTANCES DE L'UNION EUROPÉENNE

Olalla Michelena, Paloma Alonso, Françoise de Bellefroid, Catherine Couplan, Marie-Claude Hayoit de Termicourt, Adina Inescu, Véronique de Vaumas, Laetitia Wolkonsky représentent MMM à l'Union européenne.

L'Union européenne adopte différents types d'actes législatifs et non législatifs qui ont un impact direct sur la vie des citoyens européens. Notre travail s'effectue conformément au registre de transparence établi par le Parlement européen et la Commission européenne et auquel nous sommes liés. C'est un registre public dans lequel les divers représentants d'intérêts divulguent les informations concernant leurs activités d'advocacy au niveau européen.

Pour accomplir notre mission de soutien aux mères, la Délégation Europe continue à travailler à partir de ce qu'elles ont dit lors de l'enquête « **CE QUE LES MÈRES D'EUROPE VEULENT** » menée en 2011 auprès de 12000 mères en Europe : les mères disent manquer de **temps** pour leur famille, de **choix** et de **reconnaissance** pour leur rôle.

Nous avons donc décidé en concertation avec les autres délégations de MMM, de travailler sur l'amélioration de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et de communiquer sur l'importance du rôle des mères non seulement pour leurs enfants mais pour la société en général.

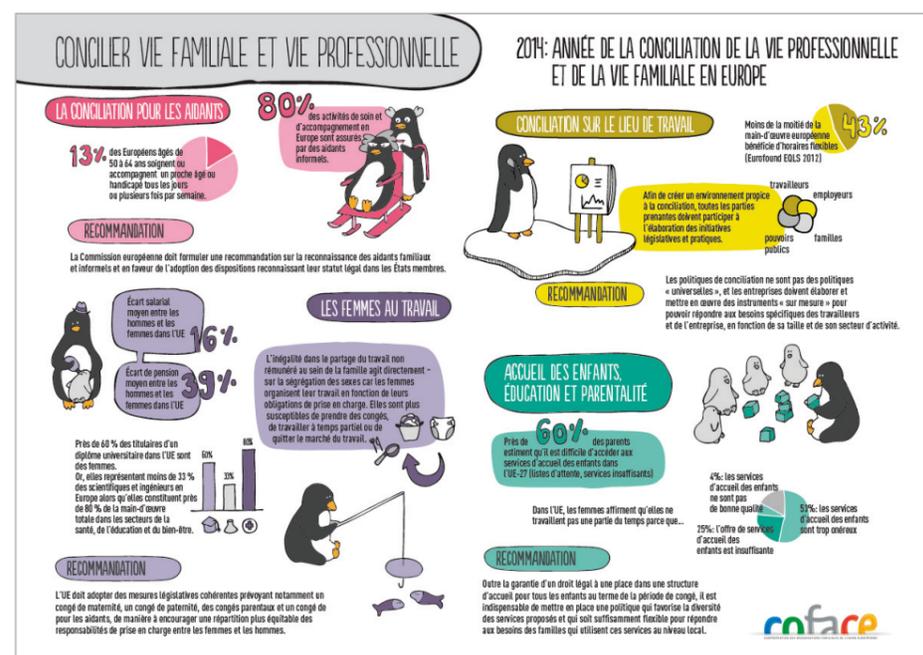


L'équipe de la Délégation Europe.
Ici avec l'équipe de MMM Belgium
dont elle accompagne la création.

ACTIONS DE MMM À L'UNION EUROPÉENNE

CONCILIATION VIE FAMILIALE VIE PROFESSIONNELLE

MMM a fait partie des ONG rassemblées par la Confédération des organisations familiales de l'Union européenne (COFACE) sous le nom « 2014 Année européenne de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle ». Cette collaboration a abouti à la rédaction du « **European Reconciliation Package** » (ERP), publié en plusieurs langues, qui propose des solutions concrètes en vue d'améliorer la qualité de vie des mères et des familles.



PROPOSITIONS MMM POUR UNE MEILLEURE CONCILIATION ENTRE LA VIE FAMILIALE ET LA VIE PROFESSIONNELLE

- La flexibilité des conditions de travail
- Le développement et un meilleur encadrement juridique du travail à temps partiel choisi et de qualité
- La validation des compétences acquises et développées par le travail familial non rémunéré afin de faciliter le retour à l'emploi
- L'inclusion du travail familial non rémunéré dans le calcul des retraites pour prévenir la pauvreté des mères âgées
- La prise en compte dans l'élaboration de mesures, des enquêtes mesurant l'importance du travail familial non rémunéré et son apport dans l'économie de marché

« Lorsque une mère choisit de donner son temps pour s'occuper de ses enfants ou d'autres membres de sa famille, elle le fait au péril de sa future retraite »

Anonymes, Enquête MMM « Ce que les mères d'Europe veulent »



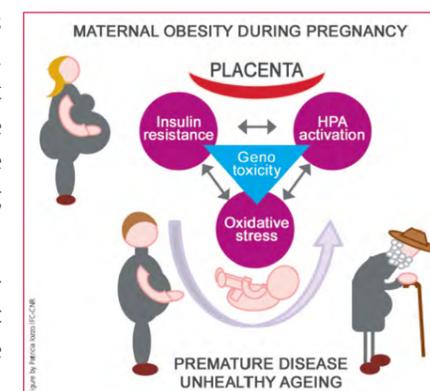
• **À Bruxelles**, MMM est intervenu au cours de plusieurs conférences sur l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle au Comité économique et social européen et au Parlement européen en exposant les orientations que l'Europe pourrait suivre pour avoir un impact positif sur la vie des mères et des familles.

• **À Vilnius**, lors de la réunion organisée par l'Institut Européen pour l'Égalité des Genres (EIGE), MMM a présenté le certificat EFR, élaboré par la Fundacion Mas Familia, membre de MMM (voir page 35). Ce certificat est octroyé aux entreprises familialement responsables qui favorisent la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle au sein des entreprises ou des organisations.



Nous avons continué nos actions dans le domaine de la santé maternelle, dans le cadre du projet européen Dorian qui recherche l'impact de l'obésité des mères pendant la grossesse sur la santé de leurs enfants tout au long de leur vie.

MMM participe à la diffusion des résultats de la recherche en collaboration avec l'association européenne pour l'étude de l'obésité (EASO)



DORIAN (Developmental Origins of Healthy and Unhealthy Ageing),

La Délégation Europe de MMM avait été sélectionnée en 2012 pour participer au projet de recherche DORIAN (2012-2014) financé par le 7ème programme cadre de l'Union européenne. Ce projet portant sur le rôle de l'obésité maternelle, visait à identifier les mesures nécessaires

pour une meilleure santé, une bonne qualité de vie et évaluer si l'obésité maternelle peut indépendamment conduire à des maladies (cardiaques, diabète) et au vieillissement prématuré (déclin cognitif et la fragilité de l'âge).

L'étude a conclu qu'en raison de ses conséquences néfastes à long terme sur les mères et leurs enfants, des stratégies préventives ciblées devaient être développées en urgence chez les filles et les femmes en âge de procréer afin de prévenir la survenue de cette obésité. www.dorian-fp7.eu



EUROPE 2020

La Délégation Europe a participé à la consultation publique de la Commission européenne sur la stratégie Europe 2020, dénonçant la réalité difficile pour les mères et l'augmentation de la pauvreté des enfants. MMM a recommandé que la mise en œuvre de la Recommandation européenne « Investir dans l'enfance » soit comprise dans le Semestre européen afin de donner une orientation plus sociale à la Stratégie 2020.

Europe 2020 est la stratégie de croissance que l'Union européenne a adoptée pour les dix années à venir, pour une économie européenne intelligente, durable et inclusive. Parmi les objectifs fixés, MMM se concentre sur l'inclusion sociale, rappelant que le travail familial non rémunéré, effectué majoritairement par les mères, est un soutien indispensable à l'économie de marché.

PERSPECTIVES 2015 DE LA DÉLÉGATION EUROPE DE MMM

ADVOCACY

Une nouvelle législature d'une durée de cinq ans a été mise en place depuis juillet au Parlement européen et la Commission européenne a été renouvelée en novembre 2014.

2015 offre des possibilités pour la défense des intérêts des mères à partir de nouvelles initiatives législatives européennes. Nous les abordons sous l'angle des femmes qui sont mères et de l'intégration de la dimension de maternité pour atteindre une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Directive maternité.

Elle n'avait pas abouti au cours de la législature précédente à cause, entre autres, du coût pour les états membres d'un congé de maternité de 20 semaines, payé à 100%. Depuis 2010, elle est bloquée au Conseil des ministres. Avec la nouvelle législature, nous espérons pouvoir contribuer à réactiver cette directive et à réunir les conditions qui permettent d'étendre le congé de maternité actuel, fixé à 14 semaines, au niveau européen.

Directive sur temps de travail

Dans l'idée d'améliorer la flexibilité des conditions de travail pour une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, MMM souhaite travailler à partir de cette directive importante qui est en cours de révision et fait l'objet d'une consultation publique à laquelle nous allons participer.

Directive « Women on Boards »

La Commission avait proposé en 2012 un quota de 40% de femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse. Cette directive est bloquée au Conseil des ministres. Au cas où elle serait réactivée, nous l'aborderons pour réaffirmer que la maternité ne doit pas être un obstacle à des carrières de haut niveau.

Stratégie européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes post 2015

La stratégie 2010-2015 qui établit le programme de travail de la Commission pour promouvoir l'égalité des genres dans toutes ses politiques, doit être renouvelée. Une de ses priorités thématiques est l'égalité en matière d'indépendance économique. En avril 2015 la Commission a prévu de lancer une consultation publique pour récolter les avis des parties prenantes dans la préparation de la nouvelle stratégie sur l'égalité des genres après 2015. MMM y contribuera pour intégrer le point de vue des mères.

Communication MMM

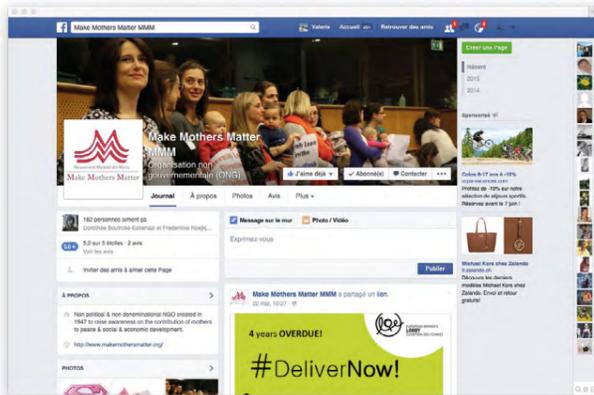
Pour accomplir sa mission MMM communique vers les décideurs et le grand public sur l'importance du rôle des mères afin de stimuler la recherche et la mise en œuvre de conditions qui leur permettent d'assumer, avec les pères, leur responsabilité éducative, essentielle pour leurs enfants et pour la société.

Nous avons intensifié nos activités de communication :

◆ Création d'un compte **Twitter @MMM4Mothers**, géré par la Délégation Europe, qui permet de suivre les débats concernant les mères dans le monde entier et d'identifier des parties prenantes avec lesquelles établir des relations.



◆ Une nouvelle page internationale sur **Facebook www.facebook.com/makemothersmatter** a été réalisée, car ce réseau social est utilisé par de nombreuses mères et permettra donc de les mobiliser plus facilement.



◆ Le **site portail MMM** a continué à s'enrichir au cours de l'année 2014. Les principales nouveautés sont :

- Création d'une section « **Advocacy** » afin d'améliorer la visibilité des actions menées par MMM dans les instances de l'ONU, de l'Union européenne et de l'Unesco
- Révision de la section « **Presse** »
- Création d'une section « **membres** » pour améliorer la visibilité de notre réseau d'associations



◆ La **Newsletter** continue à être publiée en anglais et en français à raison de 2 numéros par an.

◆ Les **flash-info** ont été régulièrement envoyés permettant d'informer directement les membres et sympathisants de MMM sur nos activités au niveau global.

◆ Une nouvelle **plaquette de présentation** de MMM a été éditée en français et en anglais.



◆ La représentation MMM à l'UNESCO a publié un **bulletin d'information UNESCO** destiné aux associations membres, afin de les sensibiliser aux actions de l'UNESCO dans les domaines qui les concernent, de les inviter à rechercher des partenariats possibles avec l'UNESCO dans leur pays respectif et comment MMM peut les y aider. Un premier numéro a présenté le fonctionnement de l'UNESCO et le rôle des Commissions nationales avec leurs coordonnées respectives pour chaque pays où se trouvent les associations MMM.

PROJETS 2015

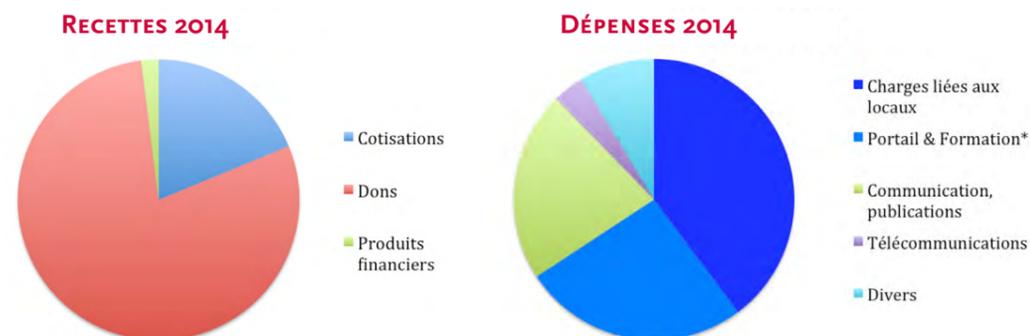
L'objectif pour 2015 est d'améliorer la visibilité de MMM en développant une communication plus visuelle : création d'une chaîne Youtube MMM où seront rassemblées toutes les interventions filmées de MMM, de nos membres et une sélection de vidéos d'intérêt pour les mères.

Renforcement de l'activité Facebook et Twitter de MMM pour rassembler un plus grand nombre de mères, mieux diffuser nos messages et participer aux échanges sur les sujets d'intérêt pour les mères.

Rapport financier

Les recettes 2014 de Make Mothers Matter sont de 24.370 euros, constituées de cotisations (19%), de dons financiers et en nature (79%) et de produits financiers (2%)

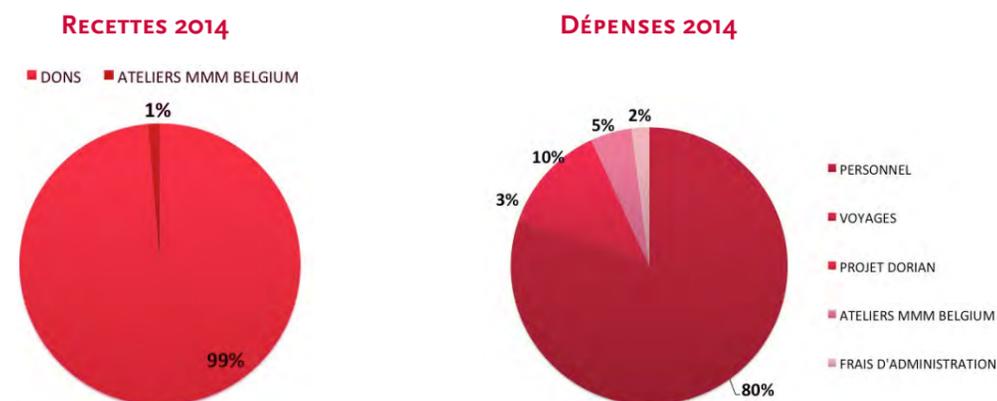
Les dépenses sont de 25.000 euros et se répartissent de la façon suivante : locaux et entretien des locaux (40%), site portail (26%), communication et publications (22%), télécommunications (4%) et frais divers (8%)



La Délégation Europe est indépendante financièrement. Ses revenus 2014 de 107.784,56 € proviennent majoritairement d'un appel de fonds pour la couverture des frais de fonctionnement de la période 2014-2015-2016. Ces dons et promesses de dons (certains sont répartis sur trois ans) permettent à la Délégation d'assurer le salaire d'une Secrétaire Générale pendant une durée de trois ans. Olalla Michelena a été nommée à ce poste en mars 2014.

Les dépenses de 44.385,26 € sont principalement attribuées au salaire de la Secrétaire Générale (seule personne rétribuée au sein de MMM) et au projet européen DORIAN (voir page 25)

Que les donateurs soient ici remerciés pour leur générosité et leur confiance.



PROJETS 2015

Depuis près de 70 ans, MMM a toujours fonctionné exclusivement avec des bénévoles dont le travail et l'engagement n'ont rien à envier à ceux de professionnels. Mais les bénévoles sont de plus en plus difficiles à recruter et à remplacer en cas de départ.

C'est pourquoi MMM souhaite augmenter le nombre de personnes salariées car avoir des postes sécurisés par un salaire permet d'engager les actions de MMM dans la durée avec confiance.

À cette fin, une des priorités de MMM dès maintenant et dans les années à venir est de trouver des sources de financements.

MMM travaille à la recherche de **collaborations avec des partenaires financiers** : institutionnels et en particulier l'Union européenne, fondations et entreprises.

MMM souhaite développer une stratégie de **crowdfunding**, type de financement nouveau qui pourrait être très porteur pour MMM dont la mission a pour objet les mères du monde.

Le « Crowdfunding » ou financement participatif, ce sont tous des outils et méthodes de transactions financières qui font appel à un grand nombre de personnes pour financer un projet. Dans le cas des ONGs, il s'agit le plus souvent de donner à un projet associatif, sans contrepartie. Nous pensons à de petits montants et de nombreux dons parce que la cause des mères peut attirer l'intérêt d'un grand nombre de personnes, ne serait-ce que les mères elles-mêmes.



Olalla Michelena, Secrétaire Générale de la délégation Europe de MMM

Si vous souhaitez soutenir l'action de MMM, votre don est bienvenu.

IBAN FR 76 3000 4003 6400 0100 46294 14
SWIFT BNPAFRPPPAK

« Pour faire vite, agissez seul. Pour aller loin, agissez ensemble »

Le réseau MMM

Sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, MMM fixe parmi ses priorités le renforcement de son réseau de membres et de partenaires.

En 2014 les associations suivantes sont devenues membres de Make Mothers Matter.

VOLUNTEERING MATTERS

Anciennement « Community Service of Volunteers » CSV

La vision de cet organisme créé en 1962 et très ancré à travers tout le Royaume Uni, est celle d'une société où toute personne peut agir pour la rendre plus solide et solidaire. Sa mission : offrir aux personnes de tout âge et de tous milieux la possibilité de s'engager activement dans leur quartier.

Les programmes de CSV visent à aider les personnes en difficulté à devenir plus autonomes.

« **Volunteers supporting families** » est le programme de CSV qui se rapproche de la mission de MMM et que MMM souhaiterait voir dupliquer dans d'autres pays tant il a fait ses preuves au Royaume Uni. Il s'agit d'apporter à des familles dont les enfants sont potentiellement à risque, l'aide d'un volontaire formé par CSV qui accompagne de manière personnalisée et régulière les personnes « clefs » de ces familles, le plus souvent, des mères.

Certaines mères sont en effet complètement dépassées et découragées et laissent les choses aller au point de nécessiter une intervention des services sociaux. L'accompagnement amical hebdomadaire d'un bénévole qui n'a pas de pouvoir de décision sur sa famille qui la conseille de manière très simple et pratique sur des petits gestes de tous les jours, peut aider la famille à vivre mieux et peu à peu devenir indépendante des services sociaux.



Ce projet consiste à former et encadrer des bénévoles qui aident des familles en situation de précarité, en partenariat avec les autorités sociales locales. Une étude du projet a prouvé que des bénévoles pouvaient faire une vraie différence pour des familles en situation de précarité.

CVS et MMM se retrouvent dans la complémentarité du soutien qu'ils veulent offrir aux familles.

MMM se réjouit d'une collaboration plus soutenue pour diffuser de telles actions.

www.csv.org.uk

L'AIDE À LA JEUNESSE AFRICAINE EN DÉFAVORISÉE - L'AJAD

Créée en 2008 en Côte d'Ivoire, cette association a pour principale mission d'améliorer les conditions de vie des mères mineures et le bien-être des enfants sans père ou des enfants abandonnés, particulièrement vulnérables. Pour répondre aux nombreuses difficultés que vivent ces jeunes mères et leurs enfants, l'AJAD a développé une approche globale aussi bien dans ses objectifs que dans les actions menées.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Combattre l'isolement vécu par les adolescentes touchées par les fléaux sociaux (grossesse et maternité précoces, prostitution)
- Recueillir, soigner et éduquer les mères immatures et les enfants sans père exposés au problème d'adaptation sociale
- Réduire la stigmatisation et favoriser l'insertion sociale des systèmes bénéficiaires
- Renforcer la cohésion des communautés autour des jeunes mères et leurs enfants

L'accompagnement d'AJAD auprès des jeunes mères se fait dans des domaines très variés, y compris une action en amont pour sensibiliser la société à l'enjeu des grossesses précoces et la cohorte des problèmes sociaux qui y sont liés : pauvreté, IST/VIH/SIDA, abus, violences ou exploitation sexuelle.

Pilotée par son président, psychologue de formation, Monsieur Bolly Kouassi, l'association conjugue des activités d'accueil, d'hébergement, de prévention, de prise en charge psychologique, d'appui médical, éducatif et nutritionnel, et de soutien économique aux jeunes mères et à leurs familles.

L'AJAD recherche auprès de Make Mothers Matter, une organisation « ombrelle » qui valorise et rend plus visible ses activités sur le plan international, qui élargisse son champ opérationnel en termes de formation et d'appui institutionnel. L'AJAD souhaite aussi intéresser MMM à ses recherches sur le phénomène de grossesse précoce et renforcer une sensibilisation aux conditions de vie précaire des jeunes mamans africaines.

Une collaboration soutenue et fructueuse avec MMM s'est mise en place à l'occasion du forum de Yamoussoukro sur « l'Accès à l'Eau » organisé par l'UNESCO dont vous pouvez aussi prendre connaissance dans ce rapport (voir page 20).

www.makemothersmatter.org/membres



ABANTU ZAMBIA

Créée en 2004, l'action de l'association repose sur la collaboration étroite entre une population villageoise zambienne et les membres belges qui se mettent au service de projets, tous initiés par la population zambienne elle-même. En effet, la philosophie d'Abantu Zambia «les gens de Zambie », est axée sur le développement durable et autonome des populations locales. Ce sont les populations rurales qui soulèvent les problèmes et qui proposent les solutions. Abantu Zambia les accompagne dans une démarche d'écoute et de réflexion tout d'abord puis dans la gestion des projets et la création de nouvelles compétences pour leur permettre de devenir le plus autonome possible.



Pour assurer la durabilité de son action dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, l'association aide à la construction d'infrastructures de proximité (écoles, centres de santé, coopératives agricoles, puits, magasins), et s'investit tout autant dans les projets qui s'y développent. Que soit au niveau de la scolarité, de leur santé, y compris maternelle, ou de leur autonomisation grâce à l'amélioration des infrastructures, les femmes sont les toutes premières à en être bénéficiaires, pour leur bien être propre et celui de leurs familles.

A travers son adhésion à MMM, Abantu Zambia recherche des échanges enrichissants et des rencontres qui lui permettent de conforter sa vision et de s'appuyer sur d'autres expériences positives.

www.abantuzambia.org

FONDACION MASFAMILIA

Créée en 2003, la Fondation Masfamilia est une organisation indépendante, aconfessionnelle et sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et soutenir les familles, de défendre leurs intérêts auprès des institutions et des entreprises. Masfamilia agit au niveau politique à travers un rôle consultatif sur des sujets concernant la famille, tel « Plan integral de apoyo a la familia » que le Gouvernement espagnol a prévu de publier 2015 ou pour la définition d'indicateurs sociaux dans le calcul du PIB.

Masfamilia s'adresse aussi au monde économique pour promouvoir la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. C'est ainsi que, pour les entreprises ou toute autre type d'organisation, un certificat EFR (Entreprise Familialement Responsable) a été développé. Les entreprises doivent analyser leur politiques internes, la flexibilité des horaires, l'aide aux familles des employés, l'égalité des chances ... Un plan d'amélioration est élaboré et s'il est mis en place de manière satisfaisante, les entreprises reçoivent le certificat. Les entreprises s'acquittent d'un droit pour l'obtenir, ce qui permet à la Fondation de vivre.

La Fondation partage la vision de MMM sur le rôle social de la mère et de la famille. Son travail novateur sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle au sein des entreprises explique aussi la présence de Masfamilia dans le réseau MMM.

www.masfamilia.org



UNE VISITE À RRF AU BANGLADESH



Philip et Rita Biswas

Anne-Claire de Liedekerke s'est rendue au Bangladesh* à l'invitation de Philip et Rita Biswas, fondateurs de Rural Reconstruction Foundation (RRF), organisation membre de MMM. Précisons qu'elle a pris en charge le coût de ce voyage.

L'objectif poursuivi par RRF est la prise de conscience par les communautés cibles des racines de leur pauvreté et l'élaboration de solutions pour améliorer leur statut socio-économique. Les programmes apportent non seulement l'auto-suffisance, mais aussi la dignité. Les bénéficiaires des programmes de RRF sont principalement les femmes, les enfants, les plus pauvres, les vieux sans ressources.

RRF travaille en collaboration avec le gouvernement, les banques et des associations caritatives étrangères, principalement canadiennes. Il nous est dit que le gouvernement du pays s'appuie énormément sur les ONG locales et ciblées pour la mise en œuvre de leurs programmes. RRF est actif dans la région de Jessore, à l'ouest du pays.

Micro finance

Les bénéficiaires des programmes de **micro crédits** sont à 98% des femmes qui n'obtiendraient jamais un crédit dans une banque. Le micro crédit s'articule autour d'un **groupe de bénéficiaires** qui assure le contrôle en raison de la solidarité et de la pression qu'il exerce sur ses membres. Les bénéficiaires qui génèrent des liquidités peuvent aussi accéder à un programme RRF d'**épargne**.

Cette combinaison de crédit et d'épargne a permis à ce jour à 125.000 bénéficiaires de sortir de la misère, de prendre leur vie en main, de mettre en œuvre un projet profitable assurant, la subsistance de plusieurs centaines de milliers de personnes.

Nous avons rencontré plusieurs familles de bénéficiaires : fabricants de nichoirs pour oiseaux en fibres de noix de coco et bâtons de bambou, fabricants de tissus sur métier à tisser, éleveurs de chèvres pour la reproduction, etc.



Alimentation à l'école

En collaboration avec le gouvernement et le programme alimentaire mondial (WFP), RRF gère aussi la distribution de biscuits dans les écoles. L'objectif est d'augmenter la fréquentation scolaire, prévenir le décrochage, améliorer la santé et augmenter les capacités d'apprentissage par l'apport de nutriments indispensables au bon développement du cerveau.

Éducation

RRF met en œuvre un programme de **soutien à l'éducation des enfants** en collaboration avec une association canadienne, CHALICE. Les versements sont faits, par l'intermédiaire du RRF, sur un compte en banque au nom de la mère qui est responsable du budget à présenter à RRF, du retrait d'argent en fonction des échéances de paiement et des dépenses budgétisées. La seule affectation autorisée pour cet argent est l'éducation de l'enfant.

Les défis auxquels RRF doit faire face sont nombreux. Entre autres, les mariages précoces (retrait de l'école des petites filles mariées), l'extrême pauvreté (nécessité de faire travailler les enfants) et le manque d'intérêt pour l'éducation artisanale et technique.

Rencontre sur le thème « Rôle des mères dans la famille et autonomisation »

RRF a organisé une table ronde avec des représentants d'organisations de femmes.

Il a été question du **peu de reconnaissance pour le travail des mères** dans un contexte de manque d'infrastructures et de l'importance du travail non payé des mères dans le PIB du Bangladesh. Ce manque de reconnaissance n'est pas étranger aux **violences faites aux femmes**.

Des progrès ont été faits en matière de lois concernant les violences faites aux femmes, les mariages précoces, les dotes, le trafic d'êtres humains, mais dans le contexte culturel du pays, elles sont trop peu souvent appliquées.

Nous avons conclu que la société civile a un rôle crucial. Leurs associations et leurs actions peuvent vraiment faire évoluer la situation des femmes dans leur pays et MMM veut les y aider.



RRF a présenté ses programmes d'actions contre les violences faites aux femmes en collaboration avec Relief International : groupes locaux de femmes pour développer leur capacité à faire face et à se défendre, formation des imams et des policiers, théâtre de rue...



LES MEMBRES DE MMM DANS LE MONDE

AFRIQUE

Cameroun

Mouvement Camerounais des Mères - (MCM)

Côte d'Ivoire

ONG Repères

Association d'Aide à la Jeunesse Défavorisée (l'AJAD)

Madagascar

Otitsara

Mali

Association pour la Défense des Droits de l'Enfant (ADDEN Mali)

Maroc

Ligue marocaine pour la Protection de l'Enfance (LMPE)

Maurice

Mouvement d'Aide à la Maternité (MAM)

Nigeria

Women Initiative for Peace and Good Governance (WIPGG)

République Démocratique du Congo

Association Congolaise d'Appui et de Développement Communautaire (ACADEC)

En Avant les enfants (EALE)

Fondation Boaz

Rwanda

Vivre Heureux Ycyemezo

Zambie

Abantu Zambia

ASIE

Bangladesh

Rural Reconstruction Foundation (RRF)

République de Corée du Sud

Truth and Reconciliation for the Adoption Community of Korea (TRACK)

EUROPE

Allemagne

Verband Familienarbeit e. V

Autriche

Fit for kids Erziehungsberatung und Fortbildung GmbH (ARGE)

Belgique

En avant les Enfants (EALE)

Femme Homme et Foyer (FHF)

Chant d'Oiseau

Espagne

Accion Familiar

Association de Familias y Mujeres de Medio Rural (AFAMMER)

Mas Familia

France

Association Nationale pour l'Education Périnatale (ANEP France)

Centre d'Education Pluridisciplinaire de la Personnalité (CEPP)

Enfance sans Drogue

Femmes Internationales Murs Brisés (FIMB)

La Maison de Tom Pouce

MMM France

Grande Bretagne

Community Service Volunteers (CSV)

Mothers At Home Matter (MAHM)

MMM England

Grèce

Organisation Mondiale des Associations pour l'Education Périnatale (OMAEP International)

Italie

Donneurope Federcasalinghe

Luxembourg

Action Catholique des Femmes du Luxembourg (ACFL)

Suède

Haro

MOYEN ORIENT

Liban

MMM Liban

AMERIQUES

Argentine

Fundalam

Pérou

Ades Perou

USA

Global Goods Partners

Uruguay

Centro pour la promotion de la Dignidad Humana (CEPRODIH)



Mouvement Mondial des Mères

Make
Mothers
Matter

5 RUE DE L'UNIVERSITÉ

75007 PARIS

MMMI@MAKEMOTHERSMATTER.ORG

WWW.MAKEMOTHERSMATTER.ORG



[FACEBOOK.COM/MAKEMOTHERSMATTER](https://www.facebook.com/MAKEMOTHERSMATTER)



[@MMM4MOTHERS](https://twitter.com/MMM4MOTHERS)